

Québec, le 18 décembre 2024

Monsieur Sébastien Fournier
Directeur général adjoint
Ville de Gaspé
25, rue de l'Hôtel-de-Ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5

Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de protection et stabilisation d'une partie de la rue des Touristes dans le secteur de l'Anse-à-Valleau sur le territoire de la ville de Gaspé par la Ville de Gaspé (Dossier 3211-02-347)

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de protection et stabilisation d'une partie de la rue des Touristes dans le secteur de l'Anse-à-Valleau sur le territoire de la ville de Gaspé par la Ville de Gaspé a été tenue entre le 6 novembre 2024 et le 6 décembre 2024, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche